



NOTICE EXPLICATIVE

Guide aide au pilotage

Dispositif AP voie professionnelle

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



1) L'AUTO-ÉVALUATION DU DISPOSITIF AP EXISTANT

Cet outil est proposé aux équipes de direction / équipes éducatives afin de mener une évaluation-bilan du dispositif tel qu'il est conçu dans l'EPL.

Ce bilan reste interne à l'établissement, il n'a pas vocation à participer à l'évaluation de l'établissement par les instances académiques. Pour autant, il peut servir d'outil de dialogue avec le groupe de pilotage AP, l'inspecteur référent, le conseil pédagogique ou toute autre instance de régulation.

Les quatre premiers onglets permettent d'obtenir un diagnostic de la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé au sein d'un établissement.

Les axes d'investigation retenus sont :

- 1 - le pilotage, 2 - l'organisation, 3 - la démarche et 4 - le contenu de l'AP.

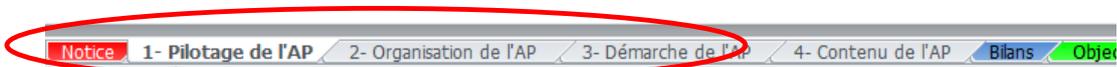
1

Chaque axe est décliné en plusieurs items, comme le montre la copie d'écran ci-après :

LE PILOTAGE DE L'AP		Fiche n°1				
1	Le pilotage est assuré	par le chef d'établissement	par l'adjoint	par le CPE	par des professeurs	par le chef de travaux
2	D'autres acteurs sont impliqués dans le pilotage	professeur(s) ressource(s) AP	COP	professeur(s) coordinateur(s)	intervenant(s) extérieur(s)	
3	Le pilote s'appuie sur les instances et dispositifs internes de l'établissement	CVL ou Conseil des délégués	conseil pédagogique	assemblée générale	C.A	
4	Les besoins de formation des équipes éducatives sont identifiés et exprimés	tout au long de l'année	par le pilote avec consultation (réunion bilan AP)	de manière informelle par les acteurs	par le pilote, sans consultation	
5	Chaque année, l'impulsion de la mise en œuvre de l'AP se fait par	des informations écrites	une réunion de l'ensemble des personnels	une réunion des nouveaux arrivants	une réunion des personnels impliqués	un conseil pédagogique
6	Les séances d'AP sont animées par des intervenants	professeurs en HSA ou heures "poste"	Professeurs en HSE	COP	CPE et/ou assistant pédagogique	Intervenant(s) extérieur(s)
7	La coordination des séquences d'AP est assurée	par le(s) pilote(s)	par CPE ou chef de travaux pour tous les niveaux	par un professeur pour un niveau ou un regroupement de classes	par l'équipe éducative	
8	Le dispositif "Accompagnement Personnalisé" est formalisé	sous la forme d'un projet écrit	sous la forme d'un projet écrit présenté au CA	sous la forme d'un projet écrit validé par le conseil pédagogique et intégré au projet d'établissement	sous la forme d'un projet écrit présenté au conseil pédagogique	

Académie de Bordeaux - Groupe pilotage AP en LP

Source : feuille d'accompagnement



2

En « cochant », pour chaque item, une ou plusieurs cellules de couleur jaune, le chef d'établissement identifie la stratégie actuellement menée.



1



Il est également possible de noter dans le cadre « constats / pistes de travail », au bas de la feuille, les remarques, idées et autres suggestions utiles à la mise en place d'une nouvelle stratégie.

2) BILANS

L'onglet « Bilan », propose pour chaque axe investigué, des pistes d'amélioration présentées sous forme de conseils. Un graphique « radar » vient compléter cette analyse en précisant le « niveau de performance » atteint pour chaque item. Il est bien évident que ce bilan n'a pas la prétention d'être exhaustif, ni de se substituer à la réflexion des acteurs de terrain, il s'agit seulement d'un outil proposé à la sagacité des équipes.

LE PILOTAGE
Fiche n°1

Constats & Objectifs	ITEM	CONSEILS DU GROUPE DE PILOTAGE ACADEMIQUE - PISTE(S) D'AMELIORATION
	1	Le pilotage par un membre de l'équipe de direction est souhaitable.
	2	La mise en place d'un coordonateur par niveau est un élément clé et facilitateur.
	3	La consultation d'instances est souhaitable afin d'anticiper, de réguler le dispositif et d'obtenir l'adhésion de la communauté éducative autour d'une stratégie globale.
	4	Les besoins en formation doivent être clairement identifiés et de manière objective.
	5	
	6	La diversité des intervenants est une richesse pour l'AP et facilite la transversalité.
	7	
	8	

⇌ Constats
⇌ Objectifs

Radar plein

Radar transparent

3) OBJECTIFS

3 Quatre onglets supplémentaires permettent de sélectionner d'autres modalités de pilotage au sein de l'établissement et de se projeter ainsi dans une nouvelle stratégie.

Ces onglets, de couleur verte, proposent :

4 de visualiser « constats », déjà formulés pour les quatre axes précédemment investigués (*les remarques "constats/ pistes de travail" apparaissent également sur la droite du tableau*),

5 de saisir pour chaque item le(s)« objectif (s)» (procédure identique à celle du §1)

LE PILOTAGE DE L'AP		Fiche n°1				
1	Le pilotage est assuré	par le chef d'établissement	par l'adjoint	par le CPE	par des professeurs	par le chef de travaux
	► Constat					X
	► Objectif					
2	D'autres acteurs sont impliqués dans le pilotage	professeur(s) ressource(s) AP	COP	professeur(s) coordonateur(s)	intervenant(s) extérieur(s)	
	► Constat		X		X	
	► Objectif					
3	Le pilote s'appuie sur les instances et dispositifs internes de	CVL ou Conseil des délégués	conseil pédagogique	assemblée générale	C A	
	► Constat					
	► Objectif					
4	Les besoins de formation des équipes éducatives sont identifiés	tot de l'année	par le pilote avec consultation (réunion)	de manière informelle par les acteurs	par le pilote, sans consultation	
	► Constat					
	► Objectif					
5	Chaque année, l'impulsion de la mise en œuvre de l'AP se fait par	des informations écrites	une réunion de l'ensemble des personnels	une réunion des nouveaux arrivants	une réunion des personnels impliqués	un conseil pédagogique
	► Constat					
	► Objectif					
6	Les séances d'AP sont animées par des intervenants	professeurs en HSA ou heures "poste"	Professeurs en HSE	COP	CPE et/ou assistant pédagogique	Intervenant(s) extérieur(s)
	► Constat					

Démarche de l'AP < 4- Contenu de l'AP < Plans < Objectifs pilotage AP < Objectifs organisation AP < Objectifs démarche AP < Objectifs contenu AP < Items < Poids

3



En fonction de la pertinence des choix effectués, les cellules « numéro de l'item » et « mon objectif » peuvent changer de couleur :

- couleur verte = plus-value
- couleur rouge = moins-value



L'évolution du « niveau de performance » est visible dans l'onglet « bilan ».

Elle se traduit, dans le cas d'une plus-value apportée à l'item, par l'apparition d'un graphique « radar » vert hachuré (au second plan).

Exemple pour la fiche n°1
« Pilotage de l'AP »

